
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 septembre 2016

DCM N° 16-09-29-17

Objet : ZAC des Coteaux de la Seille : approbation du CRAC 2015.

Rapporteur: M. LIOGER

Par traité de Concession en date du 3 avril 2012, la Ville de METZ a confié à la SAREMM l'aménagement de la ZAC des Coteaux de la Seille à Metz.

L'avancement de cette opération à ce jour est le suivant : 200 logements sont livrés et 100 autres sont en cours de réalisation. Les terrains autour des 4 premiers îlots sont viabilisés et la dernière partie autour des îlots en construction a été parachevée en 2015.

En application des dispositions du traité précité ainsi que de l'article L-300-5 du Code de l'Urbanisme, la SAREMM doit fournir un compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) comportant notamment :

- un bilan prévisionnel actualisé faisant apparaître le budget global actualisé, l'état des réalisations des dépenses et recettes de ce budget, et les dépenses et recettes restant à réaliser,
- le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des dépenses et recettes restant à réaliser.

Ces documents ainsi que la note de conjoncture sont soumis à l'examen de l'Assemblée délibérante de la collectivité.

Conformément à ce qui précède, la SAREMM présente le CRAC de la ZAC des Coteaux de la Seille arrêté à la date du 31 décembre 2015.

	Réalisation au 31/12/2015 € TTC	Bilan 2015 global actualisé € HT	Bilan 2015 global actualisé € TTC
Dépenses	11 932 520	43 005 255	49 882 509
Recettes	5 099 216	43 005 255	50 596 091

Le bilan financier prévisionnel global de l'opération est équilibré à hauteur de 43.005.255 € HT en dépenses et en recettes. Au 31 décembre 2015, la situation de trésorerie présente pour la période un solde positif de **1 267 023,00 €**.

Les dépenses réalisées par le concessionnaire sur l'exercice 2015 concernaient notamment des travaux d'infrastructures (réseaux, voirie, signalisations), d'espaces verts et les rémunérations correspondantes. Les îlots 8 et 10 sont livrés à ce jour. Les travaux prévus en 2016 sont essentiellement liés à la réalisation d'une voirie entre la rue Célestine Michel et la rue de

Tivoli, le parachèvement des espaces publics autour des îlots 9A et 11A, l'installation de réseaux définitifs et la préfiguration du futur parc situé sur l'îlot 14.

Les prévisions de recettes pour 2016 correspondent aux cessions de droits à construire pour un montant de 2 256 276 € TTC. Un nouveau prix de cession est fixé pour les maisons individuelles à hauteur de 250€/m² de terrain et le prix de cession pour le logement social évolue à 185€/m² de Surface de Plancher afin d'assurer une cohérence tarifaire sur les ZAC de la Ville de Metz.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2007 approuvant le dossier de création de la ZAC des Coteaux de la Seille à Metz,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2011 approuvant le transfert de la ZAC des Coteaux de la Seille à la SPL SAREMM et le traité de concession y afférant,

CONSIDERANT le projet d'actualisation au 31 décembre 2015 du bilan prévisionnel de cette opération présenté par la SAREMM,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le bilan financier prévisionnel au 31 décembre 2015 de l'opération, équilibré à hauteur de 43.005.255 € HT en dépenses et recettes suivant état constaté et présenté par la SAREMM au titre du compte-rendu financier annuel (C.R.A.C.) de la ZAC des Coteaux de la Seille
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout acte se rapportant à la présente.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

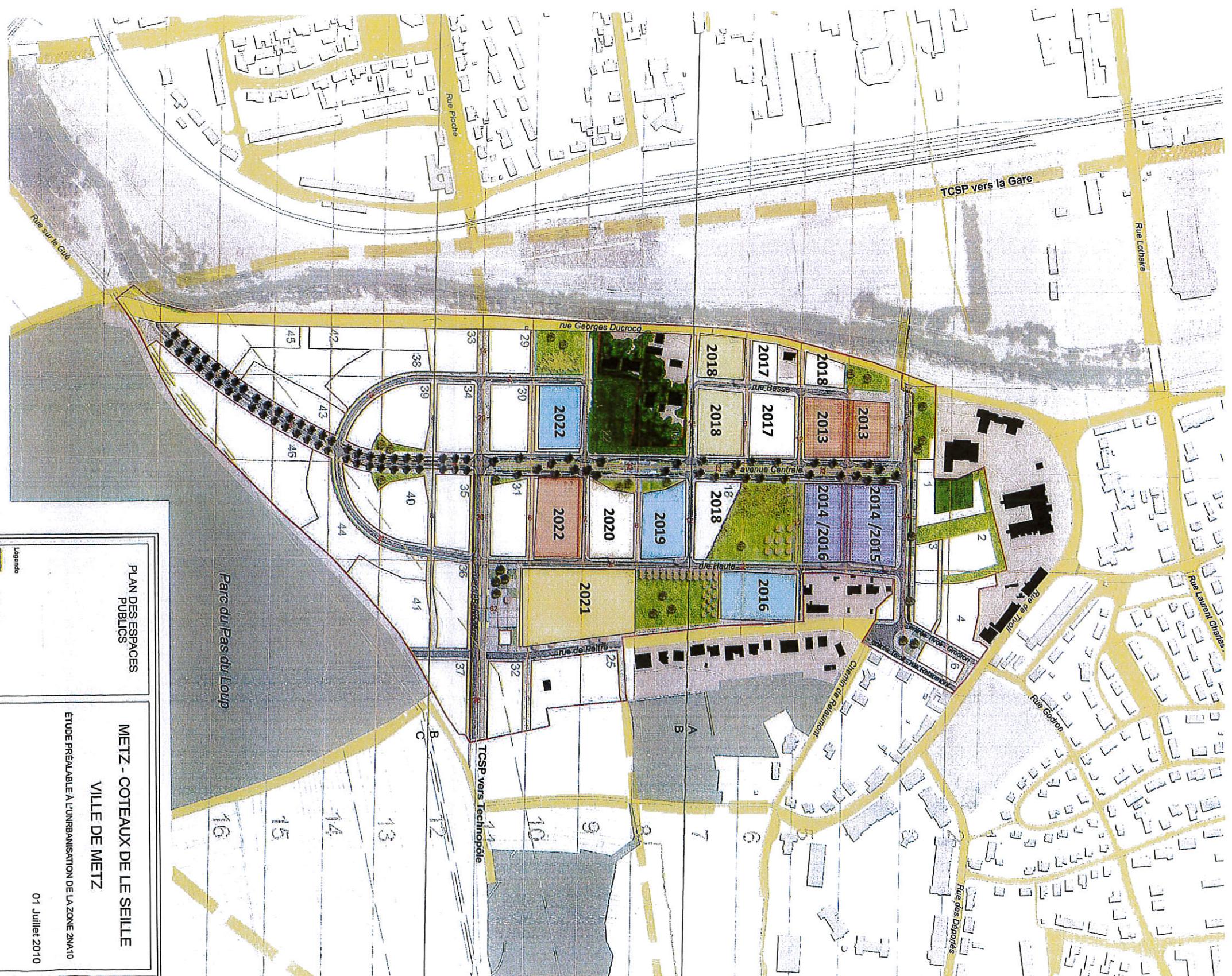
Service à l'origine de la DCM : Aménagement Opérationnel
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme
Référence nomenclature «ACTES» : 2.2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16

Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

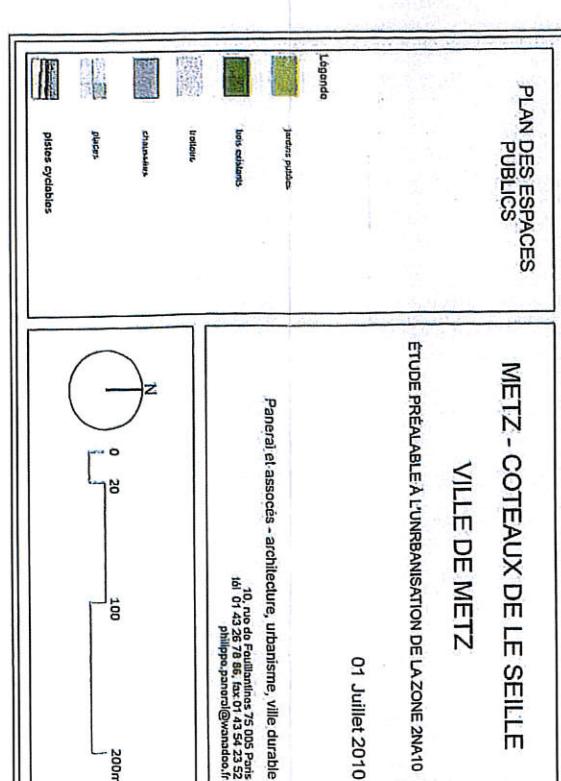


METZ - COTEAUX DE LE SEILLE

ÉTUDE PRÉALABLE À L'UNURBANISATION DE LA ZONE 2NA10

01 Juillet 2010

Panerai et associés - architecture, urbanisme, ville durable



**ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE
A METZ**

NOTE DE CONJONCTURE AU 31 DECEMBRE 2015

PERSPECTIVES 2016

I – OBJECTIFS ET HISTORIQUE DE L'OPERATION

II – PROGRAMME DE L'OPERATION – ETAT D'AVANCEMENT

III – EVOLUTIONS NOTABLES DES POSTES DU BILAN

IV – DONNEES FINANCIERES

V – PERSPECTIVES

**VI – PROPOSITIONS DE DECISIONS DANS LE CADRE DE L'EVOLUTION
DE L'OPERATION**

ANNEXES :

- état des dépenses et recettes au 31 / 12 / 2015
- bilan statique
- bilan échelonné dans le temps

I – OBJECTIFS ET CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION

Rappel :

La ZAC des Coteaux de la Seille d'une superficie de 32.80 ha est située en extension sud du quartier de Plantières – Queueuleu, qui était un ancien faubourg rattaché à la ville de Metz à la fin du XIXème siècle et qui a connu un fort développement après la deuxième guerre mondiale.

La ZAC a été créée par délibération en Conseil Municipal le 29 mars 2007.

Le dossier de réalisation a été approuvé par décision du Conseil Municipal le 29 mars 2012 et prévoit la création de 190 000 m² SHON maximum dont :

- *170 000 m² SHON maximum de logements répartis en 46 lots constructibles entre des logements sociaux, des logements locatifs libres et en accession à la propriété.*
- *15 000 m² SHON maximum de bureaux, activités et commerces.*
- *5000 m² SHON maximum pour des équipements.*

Il prévoit en outre un certain nombre d'équipements publics constitués par :

- *La réalisation d'un réseau de nouvelles voies de desserte permettant d'irriguer l'ensemble de l'opération.*
- *La réalisation des réseaux permettant la viabilisation de l'opération,*
- *La réalisation de deux bassins de rétention sur les îlots n°7 et 26 d'une capacité respective de 950 m³ et 2 500 m³.*
- *La réalisation d'espaces verts de proximité et de jardins familiaux.*

Par délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2011, le Conseil Municipal a approuvé le traité de concession pour la réalisation de la ZAC des Coteaux de la Seille entre la Ville de Metz et la SAREMM. Cette concession est prévue pour une durée de 12 ans à compter du 3 avril 2012, date de notification par la Collectivité au concessionnaire.

L'avenant n°1 en date des 7 décembre 2012 et 14 février 2013 a fixé le forfait annuel de rémunération de la SAREMM pour la période 2012-2016.

Le CRAC de la ZAC, arrêté au 31 décembre 2014, a été approuvé par décision du Conseil Municipal du 24 Septembre 2015.

II – PROGRAMME DE L'OPERATION – ETAT D'AVANCEMENT

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

A ce jour, le programme comporte 190 000 m² de SHON répartis de la façon suivante :

- *Equipements publics* : 5 000 m²
- *Bureaux / commerces / activités* : 15 000 m²
- *Logements* : 170 000 m²

Les prix unitaires sont établis de la façon suivante (par m² de SDP) :

- <i>Bureaux / activités / commerces</i>	:	150 € HT
- <i>Logements</i>	:	250 € HT
- <i>Logements locatifs aidés</i>	:	165 € HT

N.B. : Les prix SHON ont été maintenus en SDP.

ETAT D'AVANCEMENT, REALISATIONS AU 31/12/2015

1 - Dépenses

- Foncier : réalisation au 31/12/2015 4 388 673 € TTC

Au terme de la procédure d'expropriation engagée par la Ville de METZ et suite au jugement en fixation d'indemnités n°29/2012 rendu le 27 avril 2012 par le Tribunal de Grande Instance de METZ, la SAREMM a versé le montant de ces indemnités aux différents propriétaires concernés.

- Etudes générales : réalisation au 31/12/2015 584 960 € TTC

Elles concernent, entre autre, les études pré-opérationnelles (étude loi sur l'eau, étude de circulation, etc.), les études menées par l'architecte-urbaniste de la ZAC ainsi que la réalisation d'un diagnostic archéologique.

- Travaux d'infrastructures : réalisation au 31/12/2015 5 422 482 € TTC

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante :

- <i>Travaux préparatoires</i> :	71 947 € TTC
- <i>Amenée extérieure des réseaux AEP</i> :	300 073 € TTC
- <i>Amenée extérieure des réseaux d'électricité</i> :	72 328 € TTC
- <i>Ensemble voirie, assainissement, EP, signalisation, divers</i> :	4 360 148 € TTC
- <i>Espaces verts</i> :	617 986 € TTC

- Honoraires techniques : réalisation au 31/12/2015 299 237 € TTC

Il s'agit essentiellement de la rémunération versée à la maîtrise d'œuvre.

- Commercialisation : réalisation au 31/12/2015 22 523 € TTC

Ce poste comprend les actions de promotion et d'accueil de la ZAC, la publicité, les panneaux de communication sur site et le remboursement aux opérateurs prévu par la convention signée avec CERQUAL.

- Frais généraux : réalisation au 31/12/2015 1 039 210 € TTC

Ce poste représente la rémunération de la SAREMM pour la conduite de l'opération.

Cette rémunération est forfaitisée annuellement et redéfinie, à l'issue de chaque période quinquennale et ce, en concertation avec la Ville de METZ.

L'ajustement des forfaits permet de tenir compte du cadencement réajusté des dépenses et des recettes d'une part et des perspectives éventuelles de prolongation de la durée de l'opération, d'autre part.

- Frais divers : réalisation au 31/12/2015 80 418 € TTC

Frais d'appel d'offres, tirages, impôts fonciers...

- Frais financiers : réalisation au 31/12/2015 95 017 € TTC

Intérêts des emprunts souscrits ou des lignes de trésoreries mises en place temporairement.

2 - Recettes

- Cessions de droits à construire : réalisation au 31/12/2015 4 866 071 € TTC

Ces recettes se décomposent de la façon suivante :

- *HABITER PROMOTION (Ilot 8)* : 1 250 050 € TTC
 - *ICADE (Ilot 9A)* : 1 170 965 € TTC
 - *RIZZON (Ilot 9B)* : 731 469 € TTC
 - *LOGIEST (Ilot 10)* : 891 227 € TTC
 - *BLUE HABITAT (Ilot 11A)* : 822 360 € TTC

- Subventions : réalisation au 31/12/15 187 134 € TTC

Il s'agit de deux subventions : une de l'ADEME pour la réalisation d'un bilan carbone prospectif sur la ZAC et une du fonds d'aménagement urbain.

- Produits financiers : réalisation au 31/12/15 46 011 € TTC

III – EVOLUTIONS NOTABLES DES POSTES DU BILAN

DEPENSES (€ HT)

- Foncier :

Bilan 2014	:	4 535 838 €
Bilan 2015	:	<u>4 535 838 €</u>

Différence	:	0 €
-------------------	---	------------

Il n'y a pas d'évolution sur ce poste.

- Etudes générales :

Bilan 2014	:	1 352 397 €
Bilan 2015	:	<u>1 352 397 €</u>

Différence	:	0 €
-------------------	---	------------

Il n'y a pas d'évolution sur ce poste.

- Constructions :

Bilan 2014	:	264 000 €
Bilan 2015	:	<u>264 000 €</u>

Différence	:	0 €
-------------------	---	------------

Il n'y a pas d'évolution sur ce poste.

Ce poste correspond à une provision pour un aménagement sommaire des locaux destinés à la Maison du projet. Les frais d'équipement et de fonctionnement ne sont pas inclus (mobilier, abonnements d'eau, d'électricité, etc.).

- Travaux d'Infrastructures dont Honoraires techniques :

Bilan 2014	:	30 280 790 €	dont	Bilan 2014	:	4 370 392 €
Bilan 2015	:	<u>30 288 745 €</u>		Bilan 2015	:	<u>4 370 392 €</u>

Différence	:	+ 7 955 €	Différence	:	0 €
-------------------	---	------------------	-------------------	---	------------

De nouveaux produits financiers d'un montant de 8 460 € ont été perçus en recette en 2015. Ils sont ajoutés en provision de travaux.

- Frais de commercialisation :

Bilan 2014	:	1 544 709 €
Bilan 2015	:	<u>1 544 709 €</u>
Différence	:	0 €

Il n'y a pas d'évolution sur ce poste.

A noter en 2014 la suppression d'une provision destinée à aider financièrement les porteurs de projets qui s'engagent dans une certification CERQUAL.

- Frais généraux :

Bilan 2014	:	3 115 227 €
Bilan 2015	:	<u>3 115 227 €</u>
Différence	:	0 €

Il n'y a pas d'évolution sur ce poste.

L'avenant n°1 en date des 7 décembre 2012 et 14 février 2013 a fixé le forfait annuel de rémunération de la SAREMM pour la période 2012-2016.

- Frais divers :

Bilan 2014	:	668 172 €
Bilan 2015	:	<u>668 172 €</u>
Différence	:	0 €

Il n'y a pas d'évolution sur ce poste.

- Frais financiers :

Bilan 2014	:	1 236 168 €
Bilan 2015	:	<u>1 236 168 €</u>
Différence	:	0 €

En 2013, la SAREMM a sollicité l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 1 700 000 € auprès du Crédit Agricole de Lorraine afin de couvrir les besoins de l'opération.

Afin de répondre aux besoins de trésorerie de l'opération, la SAREMM a remplacé cette ligne de trésorerie par deux emprunts d'un montant global de 4 000 000 € (2 000 000 € en 2015 et 2 000 000 € en 2016).

RECETTES (€ HT)

- Cessions de droits à construire :

Bilan 2014	:	42 802 308 €
Bilan 2015	:	<u>42 802 308 €</u>
Différence	:	0 €

Il n'y a pas d'évolution sur ce poste.

- Subventions :

Bilan 2014	:	157 442 €
Bilan 2015	:	<u>156 937 €</u>
Différence		- 505 €

La subvention pour le Fond d'Aménagement Urbain, diligentée par la Ville de Metz, a été moindre de 505 € par rapport aux prévisions.

- Produits financiers :

Bilan 2014	:	<u>37 551 €</u>
Bilan 2015	:	<u>46 011 €</u>
Différence		+ 8 460 €

IV – DONNEES FINANCIERES

Acte d'apport

La signature de l'Acte d'Apport entre la Ville de METZ et la SAREMM est intervenue le 8 octobre 2012. Un avenant à l'acte d'apport a été signé le 29 aout 2013 pour réajuster certains montants.

Le tableau financier de l'opération transférée est le suivant :

	Montant total HT	TVA	Montant total TTC
Ingénierie	56 340,00	11 042,64	67 382,64
Etudes	482 732,79	75 248,87	557 981,66
Foncier	2 105 800,05	7 090,34	2 112 890,39
Travaux	70 000,00	13 720,00	83 720,00
Divers	22 584,22	3 326,10	25 910,32
TOTAL DEPENSES	2 737 457,06	110 427,94	2 847 885,01
Etudes	5 950,00	0,00	5 950,00
Foncier	1 250 050,00	238 474,33	1 488 524,33
TOTAL RECETTES	1 256 000,00	238 474,33	1 494 474,33
Solde négatif	1 481 457,06		1 353 410,68

Il résulte du tableau ci-dessus :

- Des recettes comptabilisées à la date du 3 juillet 2012 pour un montant de 1 256 000 € HT
- Des dépenses comptabilisées à la date du 3 juillet 2012 pour un montant de 2 737 457,06 € HT

➔ Soit un solde négatif d'opération de **1 481 457,06€ HT** dont le remboursement à la Ville de Metz est prévu au 30/11/2022, conformément à la convention financière entre la Ville de Metz et la SAREMM fixant l'échéancier de paiement de l'acte d'apport co-signée les 03 et 26/11/2015.

Dans la convention financière précitée, il a été décidé de procéder à la transformation du montant de l'acte d'apport en avances de trésorerie pour le montant de **1 481 457,06€**.

Avances de trésorerie

Une convention d'avances au profit de la SAREMM a été signée les 25 mai et 8 août 2012 avec la Ville de METZ définissant le montant de l'avance à hauteur de 4 100 000 € ainsi que les échéanciers de versement et de remboursement de celle-ci.

Un premier versement à la SAREMM d'un montant de 2 600 000 € est intervenu en 2012.

Un second versement de 1 500 000 € est intervenu en 2013.

Par avenant N° 1 du 20/08/2014, les parties ont acté le montant versé au 31 décembre 2013, soit 4.100.000 €, lequel fera l'objet d'un remboursement, sous réserve des disponibilités de trésorerie de l'opération, au cours de l'exercice 2022.

Par convention financière entre la Ville de Metz et la SAREMM co-signée les 03 et 26/11/2015, il a été décidé de procéder à la transformation de l'acte d'apport en avances de trésorerie pour un montant de 1 481 457,06 €, qui viennent s'ajouter aux 4 100 000 € précédents.

Lignes de trésorerie et emprunts

En 2013, la SAREMM a sollicité l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 1 700 000 € auprès du Crédit Agricole de Lorraine pour une durée de 2 ans.

Afin de couvrir les besoins de l'opération, la SAREMM a sollicité deux emprunts à hauteur de 4 000 000 € en 2015 et 2016 au total. Les frais financiers correspondants ont été provisionnés.

Participations

Aucune participation du concédant à l'équilibre du bilan n'est prévue à ce jour.

Etat de réalisation au 31/12/2015 (€ TTC)

- Dépenses réalisées	:	- 11 932 520 €
- Recettes réalisées	:	+ 5 099 216 €
- Financement (avances et ligne de tréso.) et TVA	:	+ 6 524 956 €
- Fournisseurs non réglés	:	+ 1 403 274 €
- Retenues de garanties fournisseurs	:	+ 2 648 €
- Clients	:	+ 169 449 €
<hr/>		
- Situation de trésorerie	:	+ 1 267 023 €

Prévisions de dépenses et recettes 2016

Pour 2015 et 2016, les principales dépenses et recettes concernent :

Travaux :

- Installation du poste de transformation électrique et des réseaux en définitif ;
- Enfouissement des réseaux sous le trottoir de la rue G. Ducrocq ;
- Réalisation d'une voie de bouclage entre la rue Célestine Michel et la rue de Tivoli ;
- Parachèvement des espaces publics autour des îlots 9A et 11A.

TOTAL Dépenses prévisionnelles en 2016 : 3 111 249 € TTC

Recettes :

- Cessions de droits à construire

TOTAL Recettes prévisionnelles en 2016 : 2 256 276 € TTC

Il en résulte un solde de trésorerie prévisionnelle de 2 001 836 € TTC.

V – PERSPECTIVES

PROGRAMMES REALISES AU 31 DECEMBRE 2015 :

- **îlot 8** : HABITER PROMOTION y réalise un programme d'une cinquantaine de logements en accession qui a été livré pour partie au dernier trimestre 2013 et au premier trimestre 2014 pour la totalité.
- **îlot 10** : LOGIEST : Ce programme comporte 5 063 m² de SHON de logements répartis en un programme de 57 logements locatifs sociaux et 10 logements en accession sociale qui a été livré au second trimestre 2014.

PROGRAMMES IMMOBILIERS EN COURS DE REALISATION OU DE FINALISATION :

- **îlot 9A** : ICADE a obtenu un permis de construire pour la réalisation d'un programme de 4 200 m² de SHON totale dont 3 523 m² de logements et 677 m² de bureaux/commerces. Le programme est en cours de réalisation et sera livré courant juillet 2016.
- **îlot 11A** : BLUE HABITAT a obtenu un permis de construire pour la réalisation d'un programme de 2 761 m² de SHON de logements. Le programme est en cours de finition et a été livré début 2016.

PROGRAMMES IMMOBILIERS A VENIR :

- **îlot 9B** : RIZZON a obtenu un permis de construire pour la réalisation d'un programme de 2 372 m² de SDP totale dont 2 052 m² de logements et 320 m² de bureaux/commerces. La cession de ce lot a été réalisée le 16/12/2015 pour un démarrage des travaux prévu entre juillet et septembre 2016.
- **îlot 11B** : BLUE HABITAT envisage d'y réaliser un programme de 23 logements collectifs pour une SDP totale de 1 710 m². La cession de ce lot a été réalisée le 30/03/2016.

- **Ilot 15** : ARCATURE envisage d'y réaliser un programme de 3 425 m² SDP de logements dont 16 maisons individuelles.

VI – PROPOSITIONS DE DECISIONS DANS LE CADRE DE L'EVOLUTION DE L'OPERATION

- Approbation du bilan prévisionnel présenté par la SAREMM ;
- Maintien des prix de vente pour les secteurs non affectés, à savoir :

Prix au m² de SDP

* Bureaux / activités /commerces	: 150 € HT
* Logements	: 250 € HT

- Le prix des logements aidés sera désormais de 185 € HT / m² de SDP (au lieu de 165 € HT), pour tous les programmes de logements aidés, non engagés à ce jour ; ceci afin d'assurer une cohérence tarifaire entre les différentes ZAC de la Ville de Metz.
- Ajout d'un nouveau prix de vente pour la réalisation de maisons individuelles :
* Logements individuels : 250 € HT / m² terrain

Compte tenu de l'ensemble des dispositions évoquées ci-dessus, le bilan global actualisé en 2015 est équilibré à hauteur de **43 005 255 € HT**.

Intitulé	Bilan 2014		Nouveau Bilan 2015		Réalisé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Au delà
	approuvé	HT	TTC	Total	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Au delà
A DEPENSES	49 873 820	43 005 255	49 882 509	11 932 520	584 960	414 151	3 111 249	2 035 806	1 776 821	1 498 156	2 173 932	27 354 025
A ETUDES	1 526 189	1 352 397	1 526 188	11 640	11 640	112 196	52 800	52 800	52 800	52 800	52 800	617 832
A02 ETUDES PRE -	256 213	229 959	256 213	98 691		16 800	16 800	16 800	16 800	16 800	16 800	73 522
A03 HONORAIRE URBANISTE	990 622	873 126	990 622	369 883	11 640	65 396	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	435 343
A06 SONDAGES GEOTECHNIQUES	180 544	150 502	180 544	17 576		30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	108 967
A09 ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	98 810	98 810	98 810	98 810								
B FONCIER	4 732 096	4 535 838	4 731 667	4 388 673	2 145	86 165	32 400	31 200	30 000	28 800	134 430	
B01 ACQUISITIONS DANS LA ZAC	3 378 407	3 378 407	3 378 407	3 378 407								
B02 ACQUISITIONS AVT_ZAC	87 025	87 025	87 025	87 025								
B03 FRAIS D'ACQUISITION	38 003	38 003	38 003	38 003								
B04 FRAIS ACTE D'APPORT	18 502	15 499	18 502	18 502								
B06 HONORAIRE GEOMETRES												
B08 IMPOTS ET TAXES	396 199	338 604	395 770	52 775	2 145	86 165	32 400	31 200	30 000	28 800	134 430	
B10 DATION MAISON DU PROJET	813 960	678 300	813 960	813 960								
C CONSTRUCTIONS	316 800	264 000	316 800		316 800							
C399 AMENAGEMENT MAISON DU	316 800	264 000	316 800		316 800							
D TRAVAUX D'AMENAGEMENT	36 297 628	30 288 745	36 307 088	5 721 720	85 125	1 635 550	1 486 600	1 116 954	987 169	1 674 674	23 684 422	
D01 TRAVAUX PREPARATOIRES	152 418	138 687	152 418	71 947		6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	50 471
D02 AMENEE EXT. RESEAUX AEP	570 903	476 589	570 903	300 073		18 095	156 000	96 736				
D03 AMENEE EXT. ELEC.	554 772	462 375	554 687	72 328	50 313	88 344	84 000	36 000	24 000	60 000	190 015	
D04 ENS. VOIRIE ASSAIN EP	25 113 833	20 937 706	25 113 833	4 360 148	4 860	1 146 666	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	16 727 018
D08 ESPACES VERTS	2 230 591	1 859 532	2 230 591	617 986	2 100	26 446	180 000					540 000
D09 ACTUALISATIONS ET ALEAS	2 011 172	1 683 932	2 020 718			92 096	80 220	60 111	52 500	92 820	1 642 971	
D11 CLOTURES MAISONS	30 101	25 084	30 101			6 101	24 000					401 338
D29 RUE GEORGES DUCROCQ	401 338	334 448	401 338									
D37 PARTICIPATIONS DIVERSES												
D40 HONORAIRE TECHNIQUES /	5 232 500	4 370 392	5 232 500	299 237	27 852	251 803	236 380	198 107	184 669	255 854	3 806 450	
D4001 INGENIERIE (MAITRISE	2 681 700	2 244 393	2 681 700	152 888	5 712	138 375	125 022	91 885	80 250	141 882	1 951 398	
D4005 ETUDES TECHNIQUES,	180 597	150 502	180 597	1 537		9 600	9 600	9 600	9 600	9 600	9 600	131 060
D4006 CONCEPTION ESPACES	1 799 628	1 500 000	1 799 628	136 848	22 140	78 000	78 000	78 000	78 000	78 000	78 000	1 272 780
D4007 COORDINATION SECURITE	155 697	129 765	155 696	7 964		6 919	6 251	4 594	4 013	7 094	118 862	
D4008 MISSION OPC 0.5%	155 718	129 765	155 718			6 919	6 251	4 594	4 013	7 094	126 847	
D4009 IMPREVUS ET ALEAS 5%	259 160	215 967	259 161			11 991	11 256	9 434	8 794	12 184	205 503	
E FRAIS DIVERS	2 649 712	2 212 881	2 649 339	102 941	13 024	650 507	144 960	268 620	132 960	125 760	1 223 591	
E1 FRAIS COMMERCIALISATION	1 853 606	1 544 709	1 853 568	22 523	10 032	614 747	94 800	232 860	90 000	90 000	708 638	
E10 ACTIONS DE PROMOTION ET	901 012	750 876	900 974	19 782		85 458	60 000	60 000	60 000	60 000	555 734	
E11 PUBLICITE (publicat. insertion	75 245	62 709	75 245	2 741			6 000	6 000	6 000	6 000	42 504	
E12 SIGNALISATION (panneau)	240 000	200 000	240 000			28 800	28 800	24 000	24 000	24 000	110 400	
E13 REMBOURSEMENT	637 349	531 124	637 349			494 489		142 860				
E2 DIVERS	796 106	668 172	795 771	80 418	2 992	35 760	50 160	35 760	42 960	35 760	514 953	
E2001 TIRAGES	21 001	17 505	21 001	2 081	69	960	960	960	960	960	960	14 120
E2002 FOURNITURES DIVERSES	92 779	77 374	92 779	31 683			14 400					39 497
E2003 ASSURANCES	46 597	39 673	46 262	6 726	1 671	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	27 536
E2004 HONORAIRE GEOMETRE	204 000	170 000	204 000	1 806		12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	142 194
E2005 FRAIS ACTES ET	46 595	38 832	46 595	995		2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	33 600
E2007 CONSULTATION MARCHE	115 015	95 867	115 015	7 488		6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	77 527
E2099 DIVERS FRAIS DIVERS	270 119	228 921	270 119	29 641	1 252	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	180 478
F FRAIS GENEREUX	3 115 227	3 115 227	3 115 227	1 039 210	260 000	260 400	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000	775 617
F1 REM. SAREMM SUIVI	184 796	184 796	184 796									184 796
F2 REM. SAREMM GESTION DES	1 630 821	1 630 821	1 630 821									590 821
F4 FORFAIT ANNUEL GESTION	1 299 610	1 299 610	1 299 610	1 039 210	260 000	260 400	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000	
G FRAIS FINANCIERS	1 236 168	1 236 168	1 236 200	95 017	42 217	49 632	59 045	47 247	35 227	31 898	918 133	
G1 F.												

Intitulé	Bilan 2014	Nouveau Bilan 2015		Réalisé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Au delà
	approuvé	HT	TTC	Total	Année	Année	Année	Année	Année	Année	
H19 ILOTS 11A et B BLUE	1 252 530	1 117 750	1 335 360	822 360							2 299 860
H2 COMMERCES, BUREAUX,	2 368 980	1 916 550	2 299 860								2 299 860
H20 LOTS NON ATTRIBUES	2 299 860	1 916 550	2 299 860								
H21 ILOT 9A ICADE											
H22 ILOT9B RIZZON	69 120										
H3 LOGEMENTS AIDES	6 000 061	5 610 006	6 000 061	891 227							609 451 2 829 220
H30 LOTS NON ATTRIBUES	5 108 834	4 774 611	5 108 834	891 227							609 451 2 829 220
H32 ILOT 10 LOGIEST	891 227	835 395	891 227								
H4 ACTE D'APPORT	1 250 050	1 250 050	1 250 050	1 250 050							
H40 ILOT 8 HABITER	1 250 050	1 250 050	1 250 050	1 250 050							
H5 DATION	1 130 760	942 300	1 130 760								1 130 760
H50 MAISON DU PROJET	1 130 760	942 300	1 130 760								1 130 760
H6											
I PRODUITS FINANCIERS	37 551	46 011	46 011	46 011	8 460						
I1 PRODUITS FINANCIERS	37 551	46 011	46 011	46 011	8 460						
K SUBVENTIONS	187 740	156 937	187 134	187 134	181 184						
K1 ETAT (Fonds d'Aménagement	181 790	150 987	181 184	181 184	181 184						
K2 ADEME	5 950	5 950	5 950	5 950							
L PARTICIPATIONS											
M2 AUTRES RECETTES TAXABLES											
RESULTAT D'EXPLOITATION	718 548		713 581	-6 833 305	506 961	-854 973	1 786 257	-479 321	-252 556	-326 081	7 673 560
AMORTISSEMENTS	12 023 635	11 281 457	11 523 635	2 059 384	1 817 206	428 733	629 768	641 566	653 587	665 833	6 444 764
N ETAT TVA	242 178		242 178	242 178							
N1 TVA A DECAISSE	242 178		242 178	242 178							
O AVANCES REMBOURSABLES	5 581 457	5 581 457	5 581 457								5 581 457
O2 REMBOURSEMENT AVANCES	4 100 000	4 100 000	4 100 000								4 100 000
O9 DECALAGE ACTE D'APPORT	1 481 457	1 481 457	1 481 457								1 481 457
P EMPRUNT EN COURS	6 200 000	5 700 000	5 700 000	1 817 206	1 817 206	428 733	629 768	641 566	653 587	665 833	863 307
P2 RBT LIGNE DE TRESORERIE	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000						
P9 RBT EMPRUNTS	4 500 000	4 000 000	4 000 000	117 206	117 206	428 733	629 768	641 566	653 587	665 833	863 307
CREDIT COOPERATIF 2 000		2 000 000	2 000 000	117 206	117 206	237 416	241 478	245 609	249 811	254 085	654 394
PRET 2 000 000 € 01/04/07/10		2 000 000	2 000 000		191 317	388 291	395 957	403 775	411 748		208 912
MOBILISATIONS	12 536 457	11 281 457	12 065 797	8 584 340	2 029 340	3 481 457					
N ETAT TVA	755 000		784 340	784 340	29 340						
N2 CREDIT TVA REMBOURSER	755 000		784 340	784 340	29 340						
O AVANCES REMBOURSABLES	5 581 457	5 581 457	5 581 457	4 100 000		1 481 457					
O1 AVANCES	4 100 000	4 100 000	4 100 000	4 100 000							
O9 DECALAGE ACTE D'APPORT	1 481 457	1 481 457	1 481 457			1 481 457					
P EMPRUNT EN COURS	6 200 000	5 700 000	5 700 000	3 700 000	2 000 000	2 000 000					
P1 LIGNE DE TRESORIE	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000							
P9 DIVERS EMPRUNTS	4 500 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000					
CREDIT COOPERATIF 2 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000							
PRET 2 000 000 € 01/04/07/10		2 000 000	2 000 000								
FINANCEMENT	512 822		542 162	6 524 956	212 134	3 052 724	-629 768	-641 566	-653 587	-665 833	-6 444 764
TRESORERIE				1 267 023	2 001 836	2 976 538	1 884 329	971 075	46 563		
TVA sur dépense	6 876 519			1 088 456	17 949	466 870	286 127	244 929	200 488	313 672	4 276 713
TVA sur recette	7 595 067			525 272	148 666	376 046	467 913	216 250	207 600	246 271	5 551 483
TVA sur financement	512 822			542 162	29 340						
TVA période					-90 824	181 786	-28 679	7 112	-67 402	1 274 771	
TVA déclarée (CA3)					-111 845	181 786	-28 679	7 112	-67 402	1 274 771	
Dépenses TTC	49 873 820			11 932 520	414 151	3 111 249	2 035 806	1 776 821	1 498 156	2 173 932	27 354 025
Recettes TTC	50 592 368			5 099 216	921 113	2 256 276	3 822 063	1 297 500	1 245 600	1 847 851	35 027 585
Amortissements	12 023 635			2 059 384	1 817 206	428 733	629 768	641 566	653 587	665 833	6 444 764
Mobilisations	12 536 457			8 584 340	2 029 340	3 481 457					
Clients				13 853 005	3 203 789	-169 449					
Acompte											
Encaissement											
Remboursement acompte											
Reste à encaisser											
Fournisseurs											
Avance											
Règlement											
Résorption d'avance											
Retenue de garantie											
Restitution RG											
Reste à régler											
TRESORERIE PERIODE	1 231 370			1 405 335	1 405 335	734 812	974 703	-1 092 209	-913 254	-924 512	-46 563
Frais & Produits financiers				514 677							
TRESORERIE CUMUL				1 267 023	2 001 836	2 976 538	1 884 329	971 075	46 563		